Date de génération de ce justificatif : 15/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI DE LA DIGUE – Constitution de société

Référence : L030255

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 14 mars 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

5 Rue Louis Jacques Daguerre Immeuble Matière Grise, CS 50806 35208 RENNES Cedex 2 SCI DE LA DIGUE Société civile immobilière au capital de 5 000 Euros Siège social : 17 impasse de la Violette 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE Qui sera immatriculée au R.C.S de RENNES Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 05.03.2025, il a été constitué une Société civile immobilière dénommée SCI DE LA DIGUE, dont le siège social est situé 17 impasse de la Violette – 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE, d'une durée de 99 ans, au capital social de 5 000 € constitué uniquement d'apports en numéraire et ayant pour objet l'acquisition, la réception comme apports, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, tous droits et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ; la constitution de toute sûreté réelle sur les actifs sociaux, dont les gérants sont M. David LE ROUX et Mme Muriel LE ROUX, demeurant ensemble 17 impasse de la Violette – 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE. Clauses relatives aux cessions de parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées, y compris entre associés sauf lorsqu'ils sont au nombre de deux, qu'avec l'autorisation préalable d'une décision collective extraordinaire des associés. Pour Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES. Pour avis

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne